Transport du grain de l'Ouest-Loi

cité des réseaux de transport du CN ou du CP, il n'y aurait pas d'expéditions. Nous devons donc tenir compte de tous ces aspects lorsqu'il s'agit de mettre en place un système qui donne à l'administrateur un droit de regard sur chaque élément qui le compose.

• (1530)

J'ignore qui le Nouveau parti démocratique entend protéger et pour quelle raison il propose d'accorder à l'administrateur le droit d'enquêter en matière de rendement sur un seul élément de l'ensemble du système du transport du grain. Il n'est que parfaitement logique de dire que si le rendement est le but ultime, tous les facteurs qui contribuent à accroître ce rendement devraient être considérés. Même la Commission canadienne du blé devrait être soumise à un examen.

J'entends murmurer derrière moi; c'est le député de Regina-Est (M. de Jong) qui voudrait que la Commission canadienne du blé n'ait pas à répondre à des questions. Le Nouveau parti démocratique voudrait faire de la Commission canadienne du blé une société de la Couronne comme Petro-Canada, Air Canada et Radio-Canada, et lui remettre tout simplement l'argent des contribuables sans jamais l'obliger à rendre des comptes à qui que ce soit. La vérité, monsieur le Président, c'est que nous avons besoin d'un système qui soit viable et dont chaque élément soit susceptible d'être facilement vérifié. Tout programme fondé sur le rendement qui propose de s'attacher à une seule dimension de celui-ci est au mieux naïf, sans parler de ce qu'il est au pire, monsieur le Président. Pour conclure, je dirai simplement que l'amendement est naïf et ne répond pas à ses objectifs. La motion initiale est meilleure, car nous avons les moyens de faire un examen complet de tous les éléments du système. Ce genre d'examen s'impose si nous voulons atteindre l'objectif d'un rendement supérieur que l'administrateur peut exiger.

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, il m'est agréable d'intervenir après le député de Crowfoot (M. Malone) et d'entendre de nouveau les oracles de cette partie-là de la Chambre poursuivre leurs efforts pour tenter de dénigrer la Commission canadienne du blé et d'autres organismes. Il est plutôt surprenant d'entendre les conservateurs adopter à peu de choses près la philosophie de l'un des plus célèbres libéraux canadiens, William Lyon Mackenzie King, un ancien premier ministre. Je vous citerai à cet égard un poème de Frank Scott intitulé: «W.L.M.K.» qui se lit comme suit:

Sa plus grande ambition était de superposer un comité parlementaire à une commission royale.

En l'occurrence, nous ne superposons pas un comité parlementaire à une commission royale, mais ce que les conservateurs et les libéraux nous demandent, c'est un enquêteur

chargé de faire enquête sur les enquêteurs devant enquêter sur les enquêteurs. Joe McCarthy se sentirait très bien parmi nous.

Il est ridicule de la part de ceux qui essaient de montrer à la population et aux députés les travers de la bureaucratie, de tenter, par contre, de superposer une bureaucratie à une autre bureaucratie, afin de surveiller des organismes qui se surveillent déjà eux-mêmes, que ce soit les mouvements ouvriers ou la Commission canadienne du blé, qui, de par sa structure, est déjà contrôlée par le ministre et le Parlement. Il est ridicule d'entasser enquêteurs sur enquêteurs, bureaux sur bureaux, en continuant de prétendre que nous prenons soin des deniers publics, que nous voulons que la population comprenne quelque chose aux organismes publics. C'est vraiment un peu bizarre.

Il y a des députés, par exemple celui de Crowfoot, qui ont demandé pourquoi le Nouveau parti démocratique cherchait à s'en prendre aux chemins de fer, pour le paraphraser. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse de cela vraiment. Nous estimons, comme beaucoup de participants au débat l'ont amplement précisé, que la Commission canadienne du blé et les autres organismes susceptibles ou non—tout cela est très vague—de passer, selon les désirs des Tories, sous l'égide de ce nouveau monarque ont déjà leur propre mécanisme de police interne ou de police et d'enquête, instauré par le gouvernement du Canada ou l'un de ses organismes. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'étendre encore ses pouvoirs de surveillance.

Pourquoi n'estimons-nous pas qu'il faille faire toute confiance au CP pour qu'il s'impose de lui-même le respect du bien public? Nous n'estimons pas que le CP ou les chemins de fer en général soient suffisamment surveillés jusqu'ici dans le rôle d'intérêt public qui leur a été dévolu dès la signature des accords initiaux passés avec le gouvernement du Canada, peu de temps après la Confédération. Selon une certaine conception de l'histoire du Canada, monsieur le Président, notre pays aurait été créé en grande partie parce que le CP voulait faire subventionner son chemin de fer. Il fallait des contribuables et un gouvernement pour payer la construction du chemin de fer et assurer sa stabilité future. Le Canada s'est développé parce que le CP avait besoin de main-d'œuvre pour construire son chemin de fer et que la compagnie de la baie d'Hudson voulait faire payer à quelqu'un la surveillance de son territoire. Et depuis ce temps-là, rien n'a beaucoup changé. Il suffit de constater à quel point ce chemin de fer important a eu la vie facile depuis la Confédération grâce aux gouvernements, qu'ils soient libéraux ou conservateurs. On commence à se demander qui surveille qui au Canada. On peut alors comprendre pourquoi les néo-démocrates et les Canadiens qui les ont constamment appuyés croient que s'il y a une société ou une institution au Canada qu'il faut contrôler de temps à autre pour veiller à ce son comportement ne porte pas atteinte à l'intérêt public, ce sont le CP et les chemins de fer en général.